LUNDI 2 AVRIL 1928. — No 39. 68me année. Annonces: No 52. Téléphone Rédaction: No 51.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE: Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER: Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
**
JOINDRE 30 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Gustave Ador

Ancien Président de la Confédération

M. Gustave Ador, ancien président de la Confédération, président de la Croix-Rouge internationale et l'un des hommes les plus en vue de la politique genevoise pendant de nombreux lustres, est mort samedi matin à 1 h. 30 dans sa propriété d'Hauterive près Genève.

C'est un grand citoyen suisse et genevois, un magistrat qui fut extrêmement populaire vers la fin de la guerre et connu mieux que pas un au delà des frontières suisses, qui vient de disparaître brusquement et à un âge avancé.

Gustave Ador est né le 23 décembre 1845. En 1868, aprés ses études académiques, il soutenait une thèse de doctorat en droit, puis rentra à l'étude Cramer. En 1871, il débuta dans la carrière politique en qualité de conseiller municipal de Cologny, dont il fut nommé maire à deux reprises. Il siégea au Grand Conseil comme député démocrate de 1874 à 1876, puis de 1878 à 1915. En 1879 il fut élu au gouvernement et reçut en partage le Dpt de Justice et Police. Mais il en sortit déjà en 1880 après des élections législatives malheureuses pour son parti. Il revint au pouvoir en 1885 et pendant douze ans de régime démocratique (conservateur) il dirigea les finances genevoises. Ador fut trois fois président du gouvernement , notamment en 1896, l'année de l'Exposition nationale de Genève dont il présida le jury.

Gustave Ador apparaît aux Chambres fédérales en qualité de député aux Etats en 1878-79. En 1889 il succéda au Conseil national, au chef radical Antoine Carteret et siégea dans les rangs du Centre. En 1902, il en est nommé président mais doit démissionner après une campagne de presse, à cause de son ruban de grand officier de la Légion d'honneur, distinction obtenue pour services rendus à l'Exposition univerelle de Paris, en 1900, dans laquelle il remplit le rôle de commissaire général pour la Suisse. Cette distinction était incompatible avec les dispositions du fameux art. 12 de la Constitution fédérale, de nouveau en discussion aujourd'hui. Mais G. Ador est réélu au Conseil national aux élections d'octobre de la même année 1902. A la suite du grave incident Hoffmann-Grimm qui entraîna la démission du Conseiller fédéral Hoffmann, mort l'an passé, Gustave Ador fut appelé à le remplacer dans la brillante élection du 26 juin 1917. La Suisse romande récupérait le second siège perdu en 1913 (année où l'on préféra remplacer le Neuchâtelois Perrier par un Grison plutôt que d'accepter une candidature du Valais, indigne paraît-il d'être jamais représenté au Conseil fédéral!) Le conseiller fédéral Ador, très bien vu des nations de l'Entente, dirigea le Dpt Politique puis celui de l'Intérieur.

Il fut président de la Confédération pour 1919, l'année de la paix de Versailles. Le chef d'Etat suisse rendit visite à cette occasion au Premier français, Clemenceau, parvenu à l'apogée de son prestige et de sa popularité. La guerre a mis en puissant relief ces deux grandes figures Ador et Clemenceau.

A la fin de la même année 1919, M. Ador se retirait déjà du Conseil fédéral. C'est M. Musy qui le remplaça. Quelques semaines plus tard le Congrès de Versailles ne voulut pas de M. Clemenceau à la présidence de la République, ce qui aurait été pour l'illustre vieillard le couronnement flatteur d'une carrière agitée. Le favori du sort, Deschanel, ne devait pas jouir longtemps de cette préférence.

Revenons à Gustave Ador. Ce grand citoyen genevois fit partie de nombreuses commissions et missions fédérales, il jouissait de beaucoup d'influence dans les milieux financiers; depuis 1881, il était membre du Conseil d'administration du Paris-Lyon-Méditerranée. Dans l'armée, le défunt avait atteint le grade de lieutenant-colonel dès 1894. Les Martignerains d'un certain âge se rappelleront encore le major Ador qui fit du service à Martigny en 1892.

Gustave Ador a encore honoré et servi son pays par ses fonctions de président du Comité international de la Croix-Rouge dont il s'occupa activement jusqu'à la veille de sa mort. Le 15 août de l'année tragique 1914, il avait fondé l'Agence des prisonniers de guerre destinée à rechercher les disparus et à faciliter les rapports des pauvres prisonniers avec leurs familles. Cette œuvre à laquelle il sut donner une si bienfaisante extension a valu au défunt la reconnaissance de nombreuses victimes de la guerre.

Gustave Ador représenta encore la Suisse comme délégué à la Société des Nations jusqu'en 1924.

La carrière politique militante de Gustave Ador sera sans doute diversement appréciée selon les milieux ou les points de vue différents où l'on se place. Mais on sera unanime en Suisse à rendre hommage à la mémoire de cette personnalité historique qui, dans des circonstances fort critiques, se révéla l'homme de la situation. En acceptant alors le pouvoir, l'éminent citoyen de Genève rétablit la confiance fortement compromise en la neutralité suisse à l'heure où cette confiance et l'apaisement de l'opinion publique nous étaient plus nécessaires que jamais.

Le nom de Gustave Ador est inscrit au Panthéon helvétique.

G.

L'Harmonie de Martigny

au concours fédéral de la Chaux-de-Fonds

Enfin, le rapport du jury du concours fédéral de la Chaux-de-Fonds a paru, après 8 mois!

Les appréciations du jury confirment entièrement notre précédente affirmation, suivant laquelle l'Harmonie de Martigny se trouvait bien à sa place en 1re division.

Les critiques adressées à la Société visent uniquement la dynamique et la pureté harmonique (la note la plus basse a été, pour notre Société, 7 sur 10, c'est-à-dire: satisfaisant), qui n'ont pas toujours été au niveau de la qualité rythmique et technique de l'exécution.

Voici, à ce sujet, un premier extrait de ce rapport:

„...Mais l'accord un peu défectueux lors de l'exécution des mesures larges troubla quelque peu. Toutefois cet accord défectueux doit être attribué, à mon avis, non pas à une préparation insuffisante, mais bien à une surexcitation nerveuse. Les bois se distinguèrent par une belle technique dans les mesures rapides, mais l'émission du son ne produisait pas la légèreté, la grande ténuité et la pureté, qui peut être aussi le résultat, en partie, de la dure transposition de l'ouverture...".

Il s'agit ici de l'Ouverture solennelle, de Glazounow, dont la transcription est en effet sévère et rigoureuse. Mais la surexcitation nerveuse dont parle le rapport, laquelle n'était malheureusement que trop réelle, chez les jeunes éléments surtout, est due au fait que, avant l'exécution du morceau de choix, l'appel nominal (qui a duré un bon quart d'heure) a eu lieu le long d'un escalier de 4 étages, dans un corridor encombré de membres d'autres sociétés et d'instruments de musique. Nos musiciens, surexcités par la cohue, ne se trouvaient vraiment plus, au sortir de là, dans les dispositions nécessaires à la bonne réussite d'un concours de cette importance. De même pour les épreuves du morceau imposé et de la lecture à vue, qui eurent lieu à 7 heures du matin. La plupart des musiciens avaient passé deux nuits blanches consécutives sur les paillasses du Collège de l'Ouest!...

Mais dira-t-on, toutes les sociétés n'étaient-elles pas dans le même cas? C'est possible. Mais on doit tenir compte de ce que l'effectif de l'Harmonie de Martigny compte un nombre assez élevé de jeunes éléments, plus facilement impressionnables, moins réfractaires au trac que les hommes mûrs et impassibles par tempérament qui composent les excellentes sociétés de la Suisse allemande. Chez ces dernières, même les registres secondaires sont confiés à des hommes solides et éprouvés, qui sont depuis longtemps sortis de l'âge où un rien vous donne la fièvre.

Sous ce rapport, il y avait un contraste frappant entre la physionomie des sociétés d'Arbon, Zoug et Kriens, par exemple, et celle de l'Harmonie de Martigny.

D'autre part, les sociétés citées, appartenant toutes à des centres beaucoup plus importants, pouvaient facilement sélectionner leurs éléments et éliminer les unités les moins solides et les moins sûres, en les remplaçant, au besoin par des forces de tout repos.

Chez nous c'eût été impossible: il eût fallu supprimer presque toutes les parties secondaires — qui sont aussi indispensables que les autres —, ces parties étant confiées en grande partie à de jeunes éléments qui, bien que formés à bonne école, ne possèdent pas encore l'assurance et la force de résistance voulues pour affronter de telles épreuves dans de pareilles conditions d'inconfort.

Il était tout naturel que cette circonstance influât en premier lieu sur la pureté harmonique, qui peut être troublée par un rien, et sur la dynamique, qui est une affaire d'attention au moins autant que d'éducation. Mais cette „surexcitation nerveuse" n'a pas eu de prise sur la solide formation technique et rythmique que la Société a acquise sous la direction de M. Nicolay. Disons enfin que l'Harmonie de Martigny avait été jugée à plusieurs reprises, avant le concours, lors de répétitions et de concerts, par des professeurs de musique très compétents, qui ont estimé que les qualités dynamiques et la pureté harmonique de ses exécutions étaient dignes du perfectionnement technique de la Société. Ceci dit pour répondre à ceux qui pourraient croire que nos musiciens de Martigny commettent l'erreur de s'attacher avant tout à la recherche de la virtuosité.

Nous n'avons plus qu'à citer le texte du rapport. Celui-ci débute par une appréciation générale sur le morceau de choix, l'Ouverture solennelle, de Glazounow: „Un morceau brillant, plein d'expression et de couleur orchestrale. On se met à la place de la Société lorsque celle-ci se laissa tenter de prendre cette composition comme morceau de choix.

«Une telle musique est un excitant, elle ne fatigue pas et enlève les masses. Le perfectionnement technique — j'entends par là la dextérité des doigts et de la langue — de la société est parvenue à un tel point qu'elle pouvait avec un certain droit se hasarder à une œuvre aussi difficile.

«L'exécution fut réjouissante, toutefois pas assez uniforme. La société fit une très bonne impression dans l'exécution des parties soutenues, où une expression élégante et, par places, un sentiment de douceur sereine se faisaient jour...

«Les exécutants se sont acquittés avec beaucoup de dévouement de leur tâche difficultueuse. Ce qui a été obtenu laisse conclure à un travail sérieux et autorise les plus belles espérances.»

Le rapport continue par la critique relative à l'exécution du morceau imposé. Il s'agit d'une œuvre que nous avons entendu qualifier de «rococo». Entre nous soit dit, nous n'avons jamais pensé qu'il fût possible de consacrer en son honneur des effusions sentimentales désordonnées. Il va sans dire que la société d'Arbon l'a compris d'une tout autre façon, et qu'elle a, comme dans l'ouverture «1812», de Tschaïkowsky, emballé le jury, puisque celui-ci déclare que cette société s'est assuré une place dans le rang des premières musiques suisses. Pour nous, il ne pouvait guère être question, dans cette œuvre quelconque. que de rythme et de nuances. Que dire alors de la suite du rapport, pour ce qui concerne l'Harmonie de Martigny: ?

Morceau imposé: «...Il a été présenté beaucoup de bon, spécialement dans la technique de la langue et seule la société d'Arbon est arrivée à d'aussi bon résultats. ...Certainement, on a presque partout bien joué, et, tant les phrases lyriques (!) que les différents soli de basses, furent exécutés convenablement...»

Le rapport s'en prend ensuite à la pureté harmonique parfois troublée, et au «manque de couleur». (Nous cherchons encore où l'on pouvait en mettre, de la couleur, sans risquer de tomber dans le mauvais goût... et des personnalités très autorisées ont pensé de même.) Enfin, le rapport se termine par la critique de la lecture à vue. Nous en extrayons l'essentiel:

«On a pu constater ici les mêmes qualités et les mêmes défauts que lors de l'exécution du morceau imposé. Ce fut de nouveau la rythmique qui se montra en très belle forme... Mais l'oreille exercée des connaisseurs pouvait se rendre compte sans peine qu'il ne s'agissait pas là d'une réussite occasionnelle, mais bien d'une disposition nettement marquée. La composition, avec sa mélodie tranquille, ne répondait pas spécialement à la musicalité forte et énergique de la société... Cela n'empêche pas que la société sut éviter avec soin de s'en tirer avec des moyens faciles et ordinaires.»

Nous ne le leur faisons pas dire.

Nous pourrions, de ce qui précède, tirer de nombreuses conclusions.

Le jury, par exemple, n'a certainement pas récompensé le mérite et la valeur de chaque société, et n'a guère considéré que le résultat immédiat de la participation au concours. Sans cela, comment expliquer que la Société de Kriens, par exemple, se soit classée 3e avec 115 points, et celle de Martigny, 4e avec 114 points, alors que Kriens a obtenu 37 points pour son exécution de l'Ouverture des «Vêpres siciliennes», de Verdi, et Martigny, 38 points pour celle de l'Ouverture solennelle, de Glazounow? Si l'Ouverture de Glazounow appartient au répertoire de la division d'excellence, celle de Verdi peut être exécutée convenablement par des sociétés de 2e et 3e classes. N'insistons pas.

Enfin, autre conclusion, et comme le dit très bien M. Jaquillard, professeur de musique, à Neuchâtel, dans la *Revue suisse de musique instrumentale*, il est nécessaire que la commission musicale comprenne plusieurs Suisses romands, et qu'elle s'adjoigne des personnalités du métier, qui soient au courant des éditions modernes, principalement belges et françaises. Lorsqu'il aura été satisfait à ce postulat, nos sociétés romandes pourront se présenter aux concours fédéraux sans risquer d'être handicapées par l'obligation de présenter certaines œuvres dont la conception ne les intéresse guère, et dont l'orchestration n'est vraiment pas faite pour mettre en valeur leur instrumentation de style français (ou belge), la seule en usage chez nous.

Nouvelles du jour

M. Poincaré a prononcé dimanche, 1er avril, un grand discours politique à Carcassonne. Il a complété son discours de dimanche dernier à Bordeaux. Le Président du Conseil a souligné la nécessité d'achever l'œuvre financière entreprise sous les auspices de l'Union nationale et a fait allusion à une revision éventuelle du plan Dawes.

Les conversations continuent entre MM. Briand et Kellog au sujet de la mise de la guerre hors la loi.

A l'invitation de M. Lœbe, président du Reichstag défunt, la séance de clôture s'est terminée par le cris de „Vive la République allemande" poussé par les partis de gauche et du centre, y compris les populistes. Mais les nationalistes du Comte Westarp sont restés assis.

Espoir et déception

D'un journal français:

Cet épisode de vacances a pour cadre un village de montagne, dans la Haute-Savoie. Un intellectuel séjournait là, vieil idéaliste que rien de ce qui touche l'éducation populaire ne saurait laisser indifférent.

Il fut un jour de pluie à la bibliothèque de l'école, jugea l'occasion propice de relire «l'Histoire d'un paysan», d'Erckmann-Chatrian, qui faisait partie de la petite collection des deux douzaines de bouquins divers, fort usagés.

Au verso de la couverture, l'un des derniers lecteurs, garçon d'une quinzaine d'années, avait inscrit son nom, sa date de naissance, sa place d'école, etc.

Le vieillard supposa que l'inscription témoignait du grand intérêt de l'enfant pour le livre; il eut la fantaisie d'aller voir ce jeune enthousiaste.

Dans la zone la plus élevée du territoire, une maisonnette basse, à pièce unique, sans parquet ni carrelage, une litière de paille étalée sur le sol nu...

Toute la famille était là que surprit fort l'entrée du survenant.

Celui-ci, toute finesse et bonté, a vite fait de reconnaître le signataire dans l'aîné des trois garçons; il s'adresse à lui:

— Je viens de la part d'un monsieur qui ne vous est pas inconnu; il s'appelle Erckmann-Chatrian...

Las! Ce nom n'éveilla point d'écho magique dans la mémoire du jeune homme, non plus que dans celle du père et des petits frères qui reconnurent, après coup, avoir lu l'ouvrage aussi. Il fallut bien s'expliquer mieux pour rompre la glace.

Les lecteurs occasionnels, jeunes ou âgés, mais sans culture, se soucient peu du nom qui précède sur la couverture le titre du volume. Pas plus que de savoir quels artisans ont bâti la maison qu'ils habitent, fabriqué leurs outils professionnels confectionné leurs vêtements.

A la lecture, passe-temps des heures vides en hiver, ils ne demandent que de les amuser ou de les entraîner dans un tourbillon de vie factice. Très incapables en général d'extérioriser leur impression autrement que dans une formule vaine et banale: «C'était bien joli...».

N'en tirons point cependant de conclusion trop pessimiste; l'influence de la lecture, fluide et subtile, pénètre à leur insu les cerveaux frustes, encore qu'incapables de s'en exprimer.

Une influence à retardement, tout de même de quelque effet chez certains...

Emile Guillaumin.

Fêtes des fleurs en Suisse

La Fête des Camélias *à Locarno* aura lieu les 28 et 29 avril 1928.

La Fête des Narcisses *à Montreux* aura lieu les 2 et 3 juin 1928. Il est prévu des représentations des ballets russes Serge de Diaghilew, un corso fleuri, une bataille de fleurs, une fête vénitienne et des bals.

La Fête des Fleurs *à Genève* a lieu cette année les 23 et 24 juin 1928. Il faut mentionner le corso fleuri, la bataille de fleurs, la fête vénitienne et les bals.

Le premier corso fleuri de *Zurich* est définitivement fixé aux 23 et 24 juin 1928. Pour le samedi sont prévus la fête vénitienne et un bal à la Tonhalle. Le corso fleuri se formera à l'Alpenquai.

— Un incendie s'est déclaré dans un magasin de céréales de Vertoba dans le Val Seriana près Bergame (Italie). Trois personnes qui faisaient sortir le bétail d'une étable adjacente ont été ensevelies sous le toit qui s'écroula tout à coup. Elles ont été retirées des décombres entièrement carbonisées.

VALAIS

INTENSIFICATION DE LA CULTURE POTAGERE EN MONTAGNE

S'il est une question d'actualité, mais une question complexe, c'est bien celle qui se pose quant à l'amélioration des conditions d'existence des populations montagneuses.

Routes, hygiène, enseignement, autant de faces du problème, mais il en est une de toute première importance, c'est l'intensification de la culture.

Le montagnard pourrait tirer plus grand profit de son sol et pour ne rester que dans nos compétences, parlons des avantages que pourrait lui offrir une culture potagère mieux comprise.

Tout d'abord, il est acquis que le légume est indispensable à une nutrition bien ordonnée de l'homme. En regard de ses qualités nutritives il possède des vertus rafraîchissantes, voire même officinales, ce qui fait que la médecine l'ordonne souvent comme base même de régime.

Il est curieux de constater la minime quantité de légumes que consomme le montagnard valaisan en regard de celle consommée par le montagnard des autres cantons.

Dans bien des vallees, la soupe aux légumes, par exemple, est une chose presque inconnue, alors que chez nos voisins de la Savoie c'est un mets quotidien.

Il y a des exceptions, mais, en général, à part les choux, poireaux ou carottes, dites-nous aussi quels legumes on cultive en vue du long hiver à venir ? Le montagnard valaisan qui, d'autre part, vit exclusivement du produit de son domaine, semble ignorer ce facteur important de sa nourriture.

Il faut dîner tous les jours et quelle économie ne réaliserez-vous pas quand deux ou trois fois par semaine, vous mangerez à côté de la viande du legume frais ou de votre propre conserve. Pourquoi acheter riz et macaronis presque quotidiennement quand on peut faire autrement.

Nous entendons très souvent cette objection : Oh ! chez nous, on est pas fort au légume ! Peut-être, mais cela provient d'une prevention et n'est pas incorrigible.

Que la ménagère s'ingénie à preparer le légume avec soins, qu'elle donne aussi aux enfants le gout d'en manger ; il me souvient, dans mon enfance, avoir dû me passer plus d'une fois de viande, quand, par caprice, je ne voulais pas manger mon légume.

D'autre part, certains légumes peuvent être cultivés, par le montagnard comme culture de rapport, surtout pour les villages de moyenne altitude, 800 à 1000 mètres par exemple.

En effet, bien des légumes finissent de donner en plaine, quand la recolte commence en montagne, ce qui fait qu'à ce moment-là, le marché est dégorgé et les produits se vendent plus facilement. Citons, dans ces catégories de légumes : le pois, le chou-fleur, la fraise, le haricot, etc.

D'autres légumes, comme la chicorée, Witloof, le céleri, les scorsonères seraient une source de profit pour l'hiver, alors que le montagnard a le temps de faire du commerce.

Bref, c'est une vaste étude et une belle œuvre à accomplir que l'intensification de la culture potagère en montagne.

Ordre nous a été donné par le Département de l'Intérieur, d'établir un programme et de l'exécuter avec vigueur. Le programme est fait et l'exécution a commencé d'une façon très encourageante, puisqu' un cours pratique à Chermignon comptait plus de 120 auditeurs.

Cela prouve que le montagnard valaisan ne reste pas insensible à tout ce qu'on peut faire pour son bien-être et à ce sujet, nous ne saurions trop lui recommander de rester attentif à tout ce qui paraîtra dans les journaux sous la rubrique : Culture potagère de montagne.

Le jardinier en chef de Châteauneuf.

ST-LEONARD. — Echos du mardi-gras. — On nous écrit :

«Catholicus» tient enfin de **source sûre,** un rapport détaillé de la soirée-choucroute du parti-libéral de Granges.

De ce lumineux compte rendu, paru dans l'«Echo de Sierre », je ne releverai que ce qui concerne les citoyens de St-Léonard, présents à cette soirée.

D'abord il m'attribue des paroles que je n'ai pas prononcées ; il a reconnu son erreur mais il fait remarquer qu'elle n'est pas si grossière puisque l'orateur visé est tout de même un membre du parti radical de St-L.

Cotholicus se méfiera, à l'avenir, de sa source sûre ; en cette affaire, elle lui fait commettre une erreur « kolossale », car le discours de F., l'orateur visé, **n'était en rien offensant,** pour donner prétexte à M. Cat. de sortir l'épouvantail d'usage avant des élections importantes : « la Religion en danger. »

En envoyant ma rectification à l'«Echo de Sierre», j'étais sûr que M. C. reconnaîtrait que son renseignement était faux en ce qui me concernait, et qu'il jetterait la pierre à un autre. Un M. C. ne revient pas entièrement il fallait bien une raison pour commencer le bourrage de crânes.

Voilà où je voulais amener M. Cat., à confirmer son erreur... volontaire; ma protestation ainsi faite, était la perche que je lui tendais, et sur laquelle il a sauté avec empressement pour... montrer sa mauvaise foi.

Il trouve un aveu dans ma rectification ; si j'ai indiqué à la fin, qu'elle ne concernait que moi, c'est avec raison ; je n'avais pas à répondre pour d'autres. M. Cat. en profite pour me prêter d'ambitieux projets, il se permet des appréciations fantaisistes sur mon compte, et place avec soin une pelure d'orange, sous forme d'insinuations malveillantes, dans le seul but de semer la discorde, la division dans notre parti, et par crainte de la culbute d'un de ses parents de St-L. aux prochaines élections communales. Ceci explique pourquoi il se démène comme un diable dans un bénitier.

Pour avoir le courage de ses opinions, il convient, dit M. Cat., d'arborer une assiette au beurre, à la boutonnière et réclame cette qualité comme propriété exclusive des familles de budgétivores. Et la modestie aussi ; il déteste la gloire ; pour vivre heureux, vivons cachés. Aussi emprunte-t-il un nom ronflant pour signer ses articles. O. T. f.

Culture de pommes de terre sélectionnées

Revenant sur la communication faite à la presse concernant la fourniture aux cultivateurs du canton de pommes de terre selectionnées, nous attirons spécialement l'attention des intéressés sur le fait que les semenceaux préconisés n'ont rien de commun avec ceux fournis par le commerce privé.

L'Association valaisanne des sélectionneurs fait livrer ces pommes de terre par des membres de l'Association suisse des sélectionneurs, qui, contrôlés par les Etablissements fédéraux d'essais de semences, ne peuvent livrer qu'une marchandise de tout premier choix, garantie quant à l'authenticité des variétés et parfaitement saine. C'est, en outre, un produit indigène, donc plus certainement adaptable à nos conditions régionales.

La différence de prix payée pour des pommes de terre sélectionnées et garanties se jsutifie pleinement si l'on considère les soins spéciaux que nécessitent aux producteurs ces semenceaux. Au reste, les cultivateurs sérieux qui voudront bien en faire l'essai y trouveront leur compte, car cette différence de prix d'achat sera largement compensée par une meilleure récolte.

Les membres de l'Association valaisanne des sélectionneurs qui planteront cette année des pommes de terre sélectionnées et se soumettront aux prescriptions des Etablissements fédéraux auront leurs cultures visitées par des spécialistes, sans frais, et recevront toutes indications utiles concernant les traitements à appliquer en cas de maladie. En outre, ils pourront à leur tour bénéficier de prix plus élevés au printemps prochain pour les tubercules qu'ils réservent à la vente pour la plantation en 1929.

Le Comité.

Affouragement des Reines. — (Comm.) Le Comité du match des reines à cornes de Martigny met en soumission l'affouragement de ce bétail pendant les journées des 28 et 29 avril : 2000 kg. de fleur de foin, 500 kg. d'avoine concassée, 500 kg. de pain de seigle rassis, 500 l. de vin rouge. (Voir aux annonces).

St-Maurice. — *Nécrologie.* — Nous apprenons avec regret le décès de M. Paul Avanthey, ancien conducteur C. F. F., âgé de 79 ans, père de notre ami M. Oscar Avanthey, gérant de la Coopérative, et de feu Ernest A. conducteur aux C. F. F.

Nous présentons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

L'ensevelissement de M. Avanthey aura lieu à St-Maurice, mercredi 4 avril, à 10 heures.

La neige

La première journée d'avril, un dimanche pluvieux en plaine, a ramené la neige en dessous de 1000 mètres sur les coteaux qu'elle avait désertés depuis quelques semaines. A l'hospice du Simplon la couche atteint un mètre de hauteur.

Concours de plantations d'arbres fruitiers. — (Comm.) Le concours annuel de plantations, organisé par le Département de l'Intérieur a eu lieu en 1927, dans les districts d'Entremont, de St-Maurice et de Monthey. Les lauréats sont les suivants :

Torrent frères, Monthey, 70 arbres, 72 points diplôme d'honneur ; Borgeaud Albert, Collombey, 48 arbres, 70 p. ½, prime 1re classe ; Ruppen Victor, Massongex, 60 arbres, 66 p., idem ; Chevalley Joseph, Monthey. 42 arbres, 66 pts, idem ; Hauswirth Jean, Monthey, 33 arbres, 65 p., prime 2me classe ; Barlatey François, Outre-Vièze, 36 arbres, 65 p., idem ; Joris Mce Sembrancher, 20 arbres, 63 p., idem.

La somme des primes s'est élevée à fr. 130.—

Le concours de 1928 aura lieu dans le Haut-Valais.

Triple naissance à Sion

Le 28 mars, Mme Joseph Pfefferlé-Allet, dont le mari est chef de cuisine au Caire, a donné le jour à trois filles dont deux n'ont pas vécu. Cette naissance triple est la première qui se produit dans la famille. Les époux Pfefferlé sont mariés depuis deux ans.

MARTIGNY

Conseil Général

Le Conseil général de Martigny-Ville s'est réuni vendredi 30 mars. Après avoir vérifié les comptes de la commune, ceux des Services industriels et examiné le projet du budget pour 1928, l'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes municipaux et adopte le projet de budget présenté.

Le Conseil général remercie le Conseil communal pour son excellente gestion des affaires municipales et le félicite pour l'ordre irréprochable qui règne dans tous les services.

Nécrologie

A la clinique St-Amé, à St-Maurice, est décédée samedi 31 mars, à l'âge de 54 ans, Mme Augusta Exquis-Carron, épouse de M. Joseph Exquis, commerçant à Martigny-Bourg, et fille de feu le Dr Carron à Bagnes. Nous adressons nos vives condoléances à la famille en deuil.

L'ensevelissement aura lieu à Bagnes, mardi 3 avril, à 10 h. ¼.

Gym d'Hommes

Ce soir lundi, assemblée et répétition au local.

Le Comité compte sur la présence de tous les membres.

Le Grand Match de Pâques
Martigny-Stand (Genève)

C'est donc entendu : la venue du F. C. Stand (Capitaine Guiger, ancien joueur du F. C. Martigny) est assurée. Nos amis genevois arriveront dimanche matin par l'express de 11 h. et descendront à l'Hôtel de la Gare.

Syntaxe et Football

On nous écrit :

Après nous être occupés de coups de pied dans un ballon, nous voilà maintenant, M. T. du „Nouvelliste" et votre serviteur, à nous reprocher nos coups de pied à cette belle langue française et à l'art de bien écrire.

Je ne voudrais pas être méchant ni faire trop de peine à M. T., mais pourquoi diable s'occupe-t-il de ma „syntaxe" ? Il avait bien autre chose à faire. Mais causons fautes de français.

Je glane au hasard et ne remonte pour cela qu'à son avant-dernier article où il est dit : „La belle équipe de l'Evian-Sports dont chacun *se souvient la superbe exhibition*, etc.

Quand on connaît sa „belle langue française" on dit : *On se rappelle la... On se souvient de...*

Prenons deux exemples concrets :

Je me *souviens du temps* où j'allais à l'école et étudiais si mal ma grammaire française, mais je me *rappellerai le jour* où, brandissant cette lourde grammaire, elle m'est retombée sur le nez.

VIDI.
(et non un autre)

— Dans mon premier article MM. les typos m'ont fait dire : ...contre une équipe de Martigny de dimanche au lieu de: ce dimanche.

Sapeurs-pompiers

Les exercices de printemps du corps des Sapeurs-Pompiers sont fixés comme suit :

Vendredi 13 avril 1928 : équipement et instruction des recrues. Samedi 14 avril 1928 : exercices de la Compagnie de 17 à 19 heures. Dimanche 15 avril 1928 : exercices de la Compagnie de 7 à 9 heures.

L'Administration.

En Suisse

La mort de M. Ador

Les télégrammes de condoléances et de sympathie affluent à Genève. Le défunt a très bonne presse dans toute la Suisse et à l'étranger.

Vu le grand rôle joué par M. Ador pendant la guerre et dans le domaine de la Croix-Rouge mondiale, on considère sa mort comme un deuil non seulement national mais européen. La presse allemande est particulièrement bienveillante.

Les obsèques de M. Ador auront lieu mardi, 3 avril, à Genève. Le Conseil fédéral y sera représenté par MM. Schulthess, président de la Confédération, Musy et Motta. Plusieurs discours seront prononcés à la cérémonie funèbre : par le président de la Confédération, par un représentant du gouvernement genevois et par M. le conseiller national Maunoir, au nom des amis politiques du défunt.

La landsgemeinde d'Uri

Le Grand Conseil du canton d'Uri vient de décider d'introduire une carte d'électeur valable pour toutes les affaires cantonales et communales. En cas d'abus des amendes allant de 5 à 50 francs pourront être infligées. Le Conseil a ensuite voté un crédit de 4000 francs pour le transport gratuit des électeurs par bateau ou par chemin de fer.

Il a décidé, par 22 voix contre 15 et plusieurs abstentions, de proposer à la landsgemeinde d'adopter l'initiative populaire relative à l'abolition de la landsgemeinde. Il s'est prononcé en faveur de l'initiative prévoyant l'élection, au bulletin secret pour 3 ans, au lieu d'un an, des deux conseillers aux Etats en même temps que les élections du Conseil national.

Entreprises suisses de Transport

On nous écrit :

Les représentants des diverses Compagnies de Transport de la Suisse (chemins de fers secondaires) se sont réunis à Zurich, les 28 et 29 mars, sous la présidence de M. Gysin, directeur des Tramways de Bâle.

Le premier jour fut consacré aux séances particulières des cinq sections de l'Union, correspondant aux divers types de chemins de fer. La séance plénière groupait une centaine de directeurs de Compagnies. Elle vota, à l'unanimité, l'admission du chemin de fer *Furka-Oberalp* dans l'Union, ratifia les comptes de l'exercice 1927 et entendit un rapport de la Commission technique de l'Union, présidée par M. Vez, directeur des Chemins de fer électriques veveysans. Cette Commission centralise les achats de matériel pour les Compagnies. Pour le seul premier trimestre de l'année en cours, ces achats se montent à environ francs 400,000.—.

Le Service de publicité des C. F. F. et la revision du règlement sur la construction et l'exploitation des Chemins de fer secondaires firent l'objet d'intéressantes communications.

L'Assemblée s'occupe aussi des tempéraments à apporter à la loi sur la durée du travail dans l'exploitation des Chemins de fer et de l'exemption du service militaire du personnel des Compagnies. A ce sujet, il paraît logique et très désirable que le personnel attaché aux Compagnies à trafic saisonnier, qui ne peut être exempté, puisse faire son service obligatoire en dehors des hautes saisons, car à ce momeut il est indispensable pour faire face à l'augmentation du trafic. Ce n'est, malheureusement, pas toujours le cas.

La question de la concurrence faite aux Chemins de fer par les Transports-automobiles fit l'objet d'un débat très nourri. Dans l'intérêt de notre économie nationale, ce problème mérite toute l'attention de nos Autorités. Il ne s'agit aucunement d'arrêter le progrès, mais de faire à chacun la part qui lui est due. Or il est incontestable que les prescriptions actuelles sont fort désavantageuses pour nos Chemins de fer. M. le Dr. Volmar, directeur du Chemin de fer du Lœtschberg, exposa avec précision les revendications des Compagnies. M. Marguerat, vice-président de l'Union, regrette à son tour la lenteur que l'on met, à Berne, à élaborer la loi fédérale concessionnant les transports par automobiles ; il parle des excursions en autocars toujours plus fréquentes, organisées, en Suisse, par des Sociétés étrangères et dont notre pays ne retire aucun profit direct, et rappelle les sommes considérables (plusieurs millions) qu'ont sacrifiées nos Chemins de fer, sous forme de réclames diverses, pour établir la réputation touristique de la Suisse.

La Poste dans les Alpes

La direction générale des postes suisses a prévu pour la prochaine saison un développement considérable de son service d'autocars postaux sur les routes suisses des Alpes.

On doit remarquer entre autres, que le trafic sur les routes Gletsch-Grimsel-Meiringen, Andermatt-Furka-Gletsch, Andermatt-Gothard-Airolo et Altdorf-Klausen-Linthal commencera déjà le 15 juin et sera arrêté le 30 septembre. Toutefois le trafic pourra n'être repris que plus tard sur les routes fermées.

Le pain quotidien

On calcule que les dépenses pour le pain, représentent pour une famille de condition moyenne composée de quatre personnes 13 % de l'ensemble des dépenses du ménage. Elle tombe à 5 % dans les ménages très aisés pour s'élever par contre jusqu'à 30 % dans les familles nombreuses de condition modeste.

Ce sont les familles nombreuses et peu fortunées qui consomment proportionnellement le plus de pain.

Des autos à alcool

Le service automobile de l'état-major a poursuivi les essais entrepris il y a deux ans pour l'utilisation de l'alcool comme carburant. Il a utilisé plusieurs mélanges d'alcool rectifié et de benzine (50-50 et 70-30). Les essais ont démontré que ces mélanges étaient de bons carburants.

Les comptes de la Confédération pour 1927

Au cours de la séance de vendredi du Conseil fédéral, le chef du Département fédéral des finances a communiqué les chiffres exacts par lesquels boucle le compte d'Etat pour 1927. Les recettes totales se sont élevées à 331,316,115 fr. et les dépenses à 332,383,780 fr., de telle sorte que le déficit ressort à 1,466,664 fr. Le budget prévoyait un deficit de 13,997,000 fr. et le compte d'Etat pour 1926 bouclait par un déficit de 9,378,433 fr.

La montagne

M. Rodolphe Engi, ébéniste et guide de montagne à Davos, 33 ans, célibataire, était parti vendredi pour une excursion en ski dans le massif du Parsenn. Comme il n'était pas rentré le soir, une colonne de secours se mit en route et retrouva le cadavre de M. Engi, sur le versant sud de la Weissfluh, où il avait été surpris par une avalanche.

Les drames du rail

Un terrible accident s'est produit sur la ligne Genève-Lausanne, à 150 mètres au-delà de l'arrêt des Tuileries, situé entre les stations de Genthod-Bellevue et de Chambésy. Le mécanicien du train-omnibus qui part de Genève à 22 h. 30, aperçut un homme étendu le long de la voie, à l'endroit indiqué. Il descendit, aussitôt son train arrêté, et constata que l'homme avait été horriblement broyé. Près du cadavre, on retrouva un paquet, et on put immédiatement établir l'identité de la victime. On croit être en présence d'un suicide.

Il s'agit d'un ouvrier de campagne, Jules Olivier P., né 1880, à Vuisternens-en-Ogoz (Fribourg).

Un train déraille dans le Tessin

Un accident de chemin de fer s'est produit en gare de Capolago. Un train de marchandises, on ne sait pour quelle raison, a déraillé; huit wagons sont sortis des rails. Quatre se sont renversées. Ceux-ci sont hors d'usage. Le déraillement a causé de très grands retards.

Les dégâts sont très importants, mais il n'y pas eu de victime humaine.

LES ACCIDENTS

— Samedi soir, à 21 heures, les participants à une noce ont été victimes d'un accident à un passage à niveau de Wollishofen (Zurich).

Six personnes avaient pris place dans une automobile conduite par le jeune marié, Hans Hegglin, chauffeur, âgé de 26 ans. L'automobile suivit la rive gauche du lac à vive allure et capota en traversant le passage à niveau qui se trouve à un tournant de la route.

Les occupants furent projetés sur la voie, La jeune épouse fut légèrement blessée ; elle a pu dimanche soir déjà quitter l'hôpital. Mme Wegmann, âgée de 82 ans, a été grièvement blessée et est décédée dimanche. M. Jacob Grob a dû être transporté à l'hôpital avec des blessures graves à la colonne vertébrale. Les autres personnes en sont quittes pour la peur.

— Un automobiliste, M. Magnus Gross, boulanger à Ostermundigen, a renversé et écrasé un cycliste, Ernest Wengen, maître tourneur à Ostermundigen. Ce dernier, qui avait le crâne fracturé, a succombé quelques instants après. Il laisse une femme et onze enfants. Selon des témoins, Gross conduisait sa voiture de façon peu sûre. Il a été arrêté.

— Un garçonnet de 3 ans et demi, le petit Aebi, de Derendingen (Soleure), qui s'amusait à courir la tête dans un sac, est tombé dans le Gruttbach et s'est noyé.

Nouvelles de l'Etranger

M. Poincaré à Carcassonne

Il est possible, a dit dimanche M. Poincaré, que bientôt, à l'occasion d'une prochaine annuité du plan Dawes, il y ait lieu d'examiner quand seront placées les obligations de chemins de fer et les obligations industrielles prévues par ce plan. Il sera désirable, à ce moment, que nous puissions aborder les différentes questions qui se poseront avec l'intention d'en écarter de notre mieux les chances de dissentiment.

M. Poincaré a terminé son discours par ces mots : « Il convient de dire que, sous réserve de notre sécurité, et de notre droit aux réparations, nous accepterions volontiers, l'heure venue des combinaisons qui, par le placement des obligations, permettraient à nos alliés d'hier, à l'Allemagne et à nous, de nous acquitter plus rapidement de nos dettes. En tout cas aucune, nation n'a plus que nous, le sentiment de la solidarité économique qui unit étroitement une époque du monde.

Le régime cultuel en Roumanie

Le Sénat roumain a voté par 140 voix contre 8 la loi réglementant le nouveau régime des cultes. Auparavant le métropolite de Transylvanie, Mgr Balan, a fait au nom de l'église orthodoxe une déclaration protestant contre la suppression de l'article 47 du projet de loi concernant le partage des biens des paroisses en cas de conversion des fidèles à un autre culte, ainsi que contre une disposition mettant en harmonie la loi nouvelle des cultes avec le texte du concordat. L'église orthodoxe, a-t-il dit, considère que la loi favorise trop les cultes minoritaires au détriment de l'église dominante.

La tension anglo-égyptienne

Le *Sunday Express*, de Londres, considère la note égyptienne comme un défi et estime que la seule réponse qu'elle mérite est l'occupation du Soudan par les troupes britanniques.

« Cinquante années d'efforts, ajoute-il, ne peuvent être sacrifiées à la légère en intrigues de politiciens dépourvus de sens commun.

Tremblement de terre

Un tremblement de terre a ravagé dans la nuit de vendredi à samedi la ville de Smyrne port sur la mer Egée, en Turquie d'Asie, la région voisine et les îles de Samos, Naxos et Seryphos, etc. On parle de 40 morts et 24 blessés. Un grand nombre de maisons se sont écroulées.

D'après les dernières nouvelles à Smyrne 39 maisons et 10 magasins ont été entièrement démolis. 193 maisons, 85 magasins, 6 mosquées, 3 écoles, 16 khans, 5 fabriques, 1 imprimerie, 2 cinémas, 2 fours, 1 tour d'horloge ont été endommagées.

A Karchiyaka, 16 maisons ont été démolies et plus de 100 endommagées. Dans la banlieue de Torbali cinq villages sont devenus inhabitables. Dix personnes ont péri sous les décombres.

A Bayndir et Mehnette, trois mosquées et quelques bâtiments ont été partiellement démolis. Cinq localités et treize maisons endommagées.

A Karabroune, de nombreuses maisons ont été démolies et en six autres endroits quelques maisons ont été endommagées à l'exception de Torbali, il n'y a eu aucune victime.

— Dans la nuit de vendredi à samedi, on a ressenti, dans la Carniole, des secousses sismiques, accompagnées de grondements souterrains. Le tremblement s'est répété samedi à 13 et à 18 heures. Le nombre des morts enregistrées depuis le début de la semaine, à la suite des tremblements, est de treize.

La ville aux bombes américaine

A l'occasion des élection municipales de Chicago, des bandes terrorisent les organisateurs, inquiètent les orateurs, empêchent les réunions politiques. Plus de soixante bombes ont été jetées pendant ces cinq derniers mois.

On a trouvé, hors de la ville, le cadavre carbonisé d'un inconnu qui avait été torturé, puis tué par une arme à feu, avait été imbibé d'essence puis brûlé. Des agents de la prohibition ont tiré sur un fonctionnaire au cours d'une descente dans un bar. Un pasteur a reçu une lettre disant que son église serait brûlée s'il permettait à l'un des partis d'y tenir des réunions. Le juge Swanson, devant la maison duquel une bombe avait été jetée, a reçu une nouvelle lettre de menace de mort. La femme d'un sénateur adversaire du parti de l'actuel maire de Chicago a été avisée qu'une bombe sera jetée contre sa maison et que ses enfants seront enlevés.

— (Réd.) Nous ne voyons pas trop ce que Chicago pourrait envier à Moscou en fait de sécurité.

Çà et là

A quelques heures d'intervalle sont décédées, à Viuz-en-Sallaz (Hte-Savoie), trois vieilles personnes totalisant ensemble 265 ans d'âge. Ce sont Mme Josette Gavard, veuve Morel, 84 ans, Mlles Félicité Parchet, 97 ans, et Ursine Gavard-Pivet, 84 ans, Mlle Parchet était la doyenne de la commune.

— M. Calonder, président de la commission mixte en Silésie avait décidé que les carnets journaliers dans les écoles maritimes devraient être écrits en langue allemande et polonaise. Les autorités polonaises ont refusé d'appliquer cette décision. En conséquence, M. Calonder a soumis l'affaire au conseil de la S. d . N. qui doit déjà s'occuper de cette question litigieuse ayant trait à la Haute-Silésie.

Des gens raisonnables peuvent-ils encore se quereller pour des questions de langues. ?

— La conférence polono-lithuanienne s'est ouverte vendredi à Kœnigsberg. Les chefs des deux délégations MM. Zaleski et Voldemaras ont prononcé des discours dans lesquels «ils ont affirmé leur bonne volonté réciproque d'arriver à une entente dans l'intérêt de la paix générale ».

Bonnes intentions, mais hélas — l'enfer en est pavé !

— Les démocrates nationaux ont déposé au Sénat polonais une interpellation concernant la décision prise par M. Calonder, contre le chant d'un hymne anti-allemand et contre l'emploi de la langue allemande dans les écoles minoritaires. Les interpellateurs estiment que M. Calonder a dépassé les compétences qui lui ont été assignées.

— A Varsovie, à l'occasion des obsèques d'ouvriers victimes d'un accident dans un chantier, des scènes de désordre se sont produites entre membres des trois partis ouvriers polonais. Vingt personnes ont été plus ou moins blessées. M. Bittner, député communiste à la Diète, a été blessé sept fois à la tête.

— Le tribunal spécial pour la défense de l'Etat a condamné quatre communistes romains accusés de propagande révolutionnaire, de distribution de journaux clandestins et de violation de la loi sur la presse, le premier à deux ans un mois et 15 jours de prison, le deuxième à un an sept mois et 15 jours de prison et les deux derniers à une année d'emprisonnement.

— M. Jean de Bonnefon, écrivain et journaliste est mort à l'âge de 62 ans. Il était né à Calvinet (Cantal), localité dont il était maire. M. de Bonnefon collaborait au *Journal,* au *Gil Blas,* au *Gaulois*, à *l'Eclair,* à *l'Intransigeant*, etc. Il laisse une œuvre considérable, et parmi ses livres, « Le drame impérial », « La mort de Rostopchine », « Soutanes politiques », « Les cas de conscience modernes », etc.

— La population du royaume d'Italie était, à fin 1927, de 40,789,000 habitants. Le nombre des italiens à l'étranger s'élève à 9 millions 255.000. On comptait en 1927, 1,076,902 naissances contre 1,095,929 en 1926. Les décès pour la même période, se chiffrent par 631,900, contre 680,047. En 1927, 238,000 personnes ont émigré et 171,000 sont rentrées au pays.

— Milan compte aujourd'hui 930,506 habitants, en augmentation de 31,329 dès janvier 1927.

— M. Mussolini a déclaré, au Conseil des ministres, que le chômage a atteint, en janvier, 439,000 personnes. Ce chiffre est actuellement en diminution. Heureusement !

— En Angleterre, une pétition de 100,000 signatures dont la moitié provenant de femmes, a été remise au gouvernement en faveur du désarmement

— Le ministère du Nicaragua a démissionné tout entier pour permettre l'avènement d'un gouvernement tout à fait à la dévotion des Etats-Unis.

— Plusieurs chefs communistes, dont le député André Marty, sont de nouveau condamnés à Paris pour délits de presse.

— Les féministes anglais sont dans la joie. Par 387 voix contre 10, la Chambre des Communes a abaissé l'âge électoral féminin. M. Baldwin qui était autrefois opposé au suffrage féminin a déclaré que la guerre l'avait converti à l'égalité politique des sexes.

— Le chancelier Dr Marx a annoncé la dissolution du Reichstag. Les nouvelles élections auront lieu le 20 mai.

— Le Conseil de guerre de Paris a jugé, un jeune soldat corse, Ortoli, poursuivi pour désertion.

Le 27 octobre Ortoli sortait de l'hôpital avec une permission de convalescence de vingt jours, qu'il désirait aller passer dans sa famille.

Le colonel de son régiment caserné à Paris, lui ayant refusé cette autorisation, et lui ayant donné l'ordre de passer son congé dans un détachement de son corps, à Coulommiers, Ortoli déserta. Il fût arrêté le 24 décembre.

Le Conseil de guerre, à acquitté le jeune soldat.

— Au 1er décembre 1927, la population espagnole était de 22,097,676 âmes vivant sur une superficie de 505,191 kilomètres carrés, soit 44 habitants par kilomètre carré. En 1860, l'Espagne n'avait pas encore 16 millions d'habitants. La population atteignait 20 millions en 1910 et 21,300,000 en 1920. L'augmentation annuelle ascende maintenant à 150,000.

— Le Conseil des ministres italiens a décidé d'abroger le décret limitant le nombre de pages des journaux. Ceux-ci auront désormais la liberté de paraître avec le nombre de pages qu'ils désireront.

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOTBALL.

A Genève, Monthey I bat Servette II 1 à 0.

Les records d'aviation

A Venise le major de Bernardi, a battu le record du monde de vitesse pure qu'il détenait depuis novembre dernier avec une moyenne de 479 km. à l'heure. L'aviateur italien a atteint vendredi une vitesse moyenne de 513 km. à l'heure. Les quatre tours réglementaires ont été effectués en présence de représentants de l'Aéro-Club international. Au quatrième tour, le major de Bernardi a atteint une vitesse de 561 km.

A Jacksonville-Beach (Floride), les aviateurs Eddie Stinso et Haldeman, partis pour battre le record du monde de durée à bord d'un monoplan, ont atterri après avoir battu d'une heure et douze minutes le record de durée détenu par les Allemands Risticz et Edzard.

Chauffage économique.

Faites un mélange des matières suivantes, en observant exactement les proportions que nous indiquons : terre, 6 kilos 800, poussière de houille, 1 kilo 360, carbonate de soude, 0 kilo 280, tan, 0 kilo 540. Travaillez cette masse comme du mortier, puis faites-en des boules de la grosseur d'une orange. Ces boules placées, séchées ou humides, peu importe, sur un feu de charbon, rougissent rapidement en dégageant beaucoup de chaleur. Elles ne brûlent que lentement et ne laissent que peu de cendres. Cet utile combustible, réellement économique, est dû à un paysan belge, qui en a, le premier, donné l'indication.

L'origine du mot franc. — On croit généralement que l'origine de ce mot provient simplement du fait qu'on avait pris l'habitude de désigner ainsi la monnaie du pays de France. Or, en réalité, l'étymologie de ce mot est tout autre. C'est en effet le roi de France Jean II, surnommé Jean le Bon, qui, pour la première fois, prononça le terme de franc pour désigner une monnaie, et voici en quelle occasion. De retour, le 24 octobre 1360, d'une captivité de quatre ans en Angleterre, l'infortuné roi retrouva son pays dans un gâchis politique et financier complet, aggravé encore par le fait qu'il devait payer à l'Angleterre pour sa libération une rançon de 3 millions de pièces d'or. La première préoccupation du roi voulant se procurer des fonds nécessaires fut d'instituer un nouveau système financier reposant sur une nouvelle monnaie appelée par ordre du roi «franc». «Nous avons été délivrés à plein de prison et sommes «francs» et délivrés à toujours » et plus loin : Nous sommes retournés en notre royaume «franc» et délivrés par la grâce de Dieu», mentionne l'édit royal ordonnant la création de la nouvelle monnaie. On peut donc en déduire qu'en souvenir de la libération, le bon roi Jean a voulu créer une nouvelle monnaie, qui rappelât à la postérité, avec son nom, cet heureux événement.

En Suisse, le franc a définitivement été introduit unité monétaire légale en 1850 par le Conseil national qui se prononça à ce sujet par 64 voix contre 3.

FAVORISEZ LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU PAYS

Match de Reines

Soumission pour l'affouragement des Reines pendant les 28 et 29 avril prochains

Les fournitures suivantes sont mises en soumission jusqu'au **10 crt.**

2000 kg. de foin fleur
500 kg. d'avoine concassée
500 kg. de pain de seigle rassis
500 litres de vin rouge

S'adr. à M. R. Moret, Café-Restaurant de Martigny, à Martigny.

Obligations Caisse d'Epargne

(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales versement dep. 5 fr.)

Banque Populaire Valaisanne S. A. à SION

COMPTES-COURANTS
Prêts - Change
aux meilleures conditions
LA DIRECTION

Bon
Fromage Tilsit
tout gras, bien fait.
1 pièce (5 kg.) 2.40 par kg.
3 pièces 2.25 par kg.
Hans Bachmann, Expédition de fromage, **Lucerne** III

Monsieur Joseph EXQUIS-CARRON, à Martigny-Bourg;
Madame Veuve le DocteurCARRON, à Bagnes;
Mademoiselle Marie-Louise CARRON, à Bagnes;
Monsieur et Madame le Docteur François CARRON, à Bagnes;
Monsieur Gustave CARRON, à Avignon (France);
Madame et Monsieur Gaston TOURNEUR-EXQUIS, à Southampton (Angleterre);
Messieurs Léon et Gratien EXQUIS de feu Féliclen, à Liddes;
Madame Veuve Louise MESSERLI-EXQUIS et ses enfants, à Paris;
Madame Veuve Joseph DARBELLAY-EXQUIS et familles, à Liddes et Montréal (Canada);
Madame et Monsieur Félicien DARBELLAY-EXQUIS et familles, à Liddes, Genève et Londres;
ainsi que les familles RIVOIRE, à Marseille; CARRON, FILLIEZ et VAUDAN, à Bagnes; EMONET, PACCOLAT et VOUTAZ, à Sembrancher; EXQUIS, à Liddes et Sion; DARBELLAY, FROSSARD, LATTION, à Liddes; BIANCHETTI, à Martigny, et ANZEVUI, à Evolène,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Augusta EXQUIS

née CARRON

leur chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, à St-Amé, St-Maurice, dans sa 54me année, le 31 mars 1928, après une courte maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Châble, Bagnes, mardi le 3 avril, à 10 h. 15.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur et Madame Oscar AVANTHEY et leurs filles Madeleine et Marguerite;
Monsieur et Madame Camille COUTAZ-AVANTHEY et leur fils Paul;
Madame Veuve Ernest AVANTHEY et ses filles Henriette et Marie-Louise, à St-Maurice;
ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Paul AVANTHEY

leur cher père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, décédé paisiblement dans sa 79me année.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice, mercredi le 4 avril, à 10 h.

La famille de Jean-Pierre ROUILLER remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de la frapper.

Soumission

Monsieur Louis POSSE, boulanger, à Chamoson, met en soumission les travaux, de maçonnerie concernant la transformation et construction de son bâtiment.

On peut prendre connaissance des plans et devis chez le propriétaire à Chamoson dès le 5 avril et les soumissions devront lui parvenir pour le 16 avril à 7 h. du soir.

Echange

Nous cherchons à échanger **moteur de 2½ HP contre un de 4 HP** moyennant rente normale.

Valesia, Fabrique de Socques et de Chaussures, Martigny

Miel pur
Huile de noix 1a
Liqueurs en gros
Graines de semences
Peinture et papiers peints
Drog. P. Marclay Monthey

On demande à louer un
chalet
avec 5 lits, pour la saison d'été. Prière donner tous détails à Mme Logoz, 4, Boulevard Helvétique, Genève.

On prendrait une
vache
au lait. Bons soins. Joseph Giroud Bâtiaz.

Jeune FILLE
demandée pour tout faire, ayant bonnes références. Gages suivant capacité. Ecrire en envoyant copies de certificats à Mme Henri Chaponnière, Conches près Genève.

On prendrait des
moutons
en estivage de mai à octobre. Prix **6 fr.** par mouton. - Paccolat Antoine, Dorénaz.

On cherche de suite bonne
sommelière
causant les deux langues, ainsi qu'une
fille de salle
et un
portier
débutant. S'adresser Hôtel Gare & Terminus, Martigny.

Boulangers
A vendre pour cause imprévue un **appareil de chauffage à huile**. Etat de neuf. S'adresser au Confédéré.

IMPRIMÉS
EN TOUS GENRES
Imprimerie Commerciale
Martigny

Pommes de terre

EARLY Roses, printanières, belle qualité pour semences.

Parc Avicole Sion

BUREAU DE PLACEMENT

Ed. MOULIN

Martigny-Bourg

Téléph. 210

demande pour la saison d'été: cuisinières et cuisinières à café, filles d'office, filles de cuisine laveuses, casseroliers, bonnes à tout faire, domestiques.

Offre: filles de salle, femmes de chambre, sommelières, portiers, chefs de cuisine. Ajouter 40 ct. pr la réponse.

Boucherie ROUPH

36, Rue de Carouge,

GENÈVE

expédie par retour du courrier

Bouilli	fr.	1.80 le kg.
Rôti bœuf	fr.	2.30 le kg.
Graisse de rognon	Fr.	1.50 le kg.

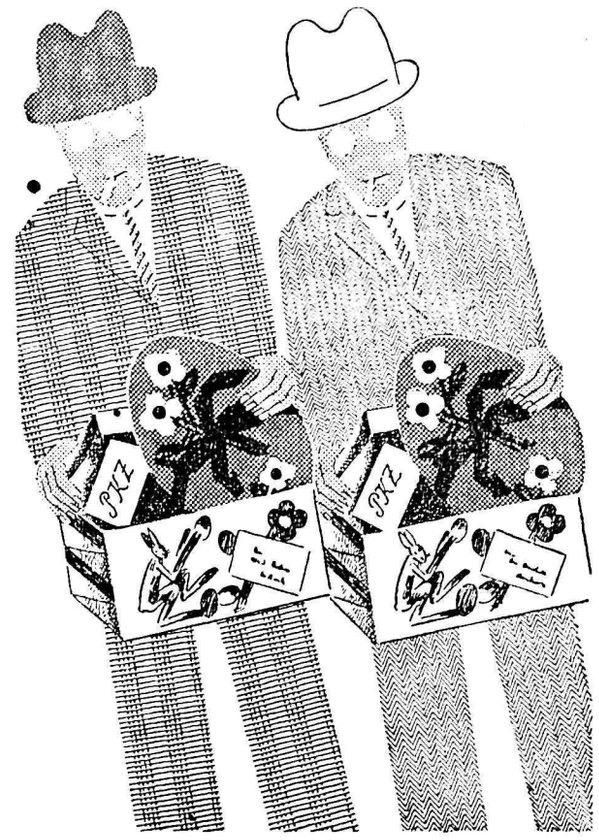

Ces deux Types sont destinés à devenir rapidement populaires. - Vous les rencontrez dans votre journal, au coin de la rue, à la campagne. Ils vous apportent des nouvelles de Pekazed, chez qui les nouveautés pour le printemps sont arrivées en masse imposante. Voici ce qui caractérise le vêtement PKZ: Ligne de race impeccable.

Elégance de la coupe. Etoffes nouvelles. Dessins agréables. En un mot des vêtements qui plaisent à chacun. Donc inaugurez le printemps avec un vêtement P e k a z e d.

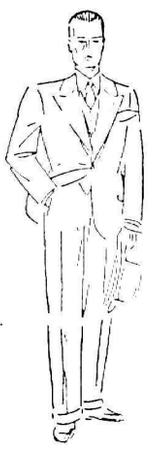

Complets vestons

Fr. 60.- 70.- 75.- 80.- 85.- 90.- 95.- 100.- à 220.-

Manteaux mi-saison

Fr. 70.- 80.- 90.- 100.- 110.- 120.- 130.- à 190.-

BURGER-KEHL & CO.

Lausanne, Grand Pont 10

Toute satisfaction

vous sera donnée si vous faites vos achats de

Chaussures

AU MAGASIN

U. Giroud-Vernay

Martigny-Bourg

Souliers de travail, sport et dimanche aux prix les plus avantageux Le plus beau choix de souliers Richelieu pour homm s. Brides et Richelieu pour dames et enfants. Timbres escompte 5%

Se recommande. Tél. 178

Echalas

mélèze

A VENDRE ou à échanger pour du vin.

Fl. GIRARD, Martigny-Ville.

On demande quelques bons

ouvriers

pour fabrication et écorçage de plantons de chêne à la tâche. Logement et bonnes conditions. S'adresser à Hri Dubuis-Petitmermet, Yvorne

Vous qui souffrez de **migraines, grippe, maux de tête, insomnie, douleurs,** faites un essai de *l'antinévralgique idéal*

CÉPHALINE

rapide, inoffensif, sûr, 25 ans de succès

PETITAT pharmacie, YVERDON

et toutes pharmacies

Fr. 1.75 la boîte

Dans petit ménage de campagne du canton de Vaud on demande

FILLE

pour aider. Pas d'enfants. Bons soins, vie de famille. Ad.: Plan d'Eglaise, St-Livres (Vaud).

ON DEMANDE

Jeune FILLE

sérieuse, connaissant bien la cuisine et les travaux d'un ménage soigné S'adresser à Mme Gruber-Allet, Sion.

Vins

rouges et blancs

Jules Darbellay

Martigny-Bourg

Tél. 13

Importation directe

Livraisons soignées

LOTERIE

DE

L'Exposition Cantonale

Sierre

14 août - 23 septembre

1er LOT

Fr. 10.000

Billets en vente dans tous les cafés et magasins.

Nouveaux disques sensationnels

dès fr. **4.50**; disques occasion variés, parfait état Fr. **2.**—

M. Fessler, Magasin de musique Martigny-Ville.

Baisse de prix

Bouilli, avec os	le kg.	1.40
Rôti, sans os	»	2.20
Viande fumée, sans os	»	2.10
Saucisses et saucissons	»	2.30
Salamis	»	3.30
Viande désossée pour charcuterie de particuliers	le kg.	1.60

Expédition - Demi-port payé

Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7, Lausanne, H. Verrey

Téléphone 92,59

Graines de semences sélectionnées

Potagères, fourragères et de fleurs

GAILLARD Frères, Saxon

Téléphone No 3

Beaux échalas

en mélèze rouge, première qualité, en vente au

Parc Avicole Sion

ON DEMANDE une

FILLE

pour aider au ménage et à la campagne. S'adresser Henri Pittier-Thomas. Bex.

Les

Petites Annonces

paraissant dans le « Confédéré » obtiennent un grand succès

Closuit & Cie, Banque de Martigny

MARTIGNY

MAISON FONDÉE EN 1871

PRÊTS sur cautionnement, hypothèques, dépôts en nantissement, polices d'assurance sur la vie, etc.

DÉPOTS à 3 et 5 ans **5%**

» à préavis ou bloqués **4 - 4 1/2 %**

En Comptes-Courants **3 1/2 %**

Escompte de papier commercial aux meilleures conditions

Envois de fonds en tous pays

Occasion

A vendre **monte - charge** en bon état ainsi qu'un millier de

bouteilles

S'adresser Forstel Paul, Hôtel Schweizerhof, Martigny-Gare.

FROMAGE

gras extra Fr. 3.10, mi-gras de montagne Fr. 1.80 et Fr. 2.— le kg. A. Haller, Bex.

Le plus beau cadeau à offrir est une

pièce d'argenterie

qui reste en souvenir, donne toujours satisfaction et enrichit celui qui la reçoit.

Henri MORET, MARTIGNY

SUPER-BOCK

Bière double de Pâques, fine, moelleuse, riche en extrait de malt

livrée en fûts et en bouteilles par la

Brasserie du Cardinal, FRIBOURG

et ses dépôts à

Brigue, Sierre, Martigny, et Monthey

ON DEMANDE une

FILLE

de 20 à 30 ans connaissant la cuisine et les soins d'un ménage soigné. Bons gages. S'adresser à M. Léonce Emonet, négociant, à Martigny-Bourg.

Hôtel de la Couronne

La Comballaz s. Sépey

Cet hôtel est à vendre ou à louer pour ce printemps S'adresser à A. Jordan, Agent d'affaires patenté, à Vevey.

Avis de vente

Par suite de changement dans son exploitation (les chevaux étant remplacés par des camions) le Camionnage Officiel de Sion met en vente à un prix avantageux tout son matériel soit chevaux, harnais, chars à pont, chars à brancard, chars à poids lourd etc. S'adresser au Café Tavernier.

- ECHALAS -

Châtaignier, écorcés et très forts, 1.50 m.

Prière de consigner tout de suite

Pfefferlé & Cie -- Sion

Occasion

A vendre quelques

Sacs de colliers et **colliers complets**

usagés chez H. Gex-Crosier, sellier, Martigny.

TIMBRES CAOUTCHOUC

Imprimerie Commerciale, Martigny

Machines à écrire UNDERWOOD neuves et d'occasion

Imprimerie Commerciale, Martigny

Attention

Si vous voulez acheter du mobilier bien fini et dépenser peu d'argent, adressez-vous chez

Widmann Frères

Fabrique et magasins de meubles Près du Temple protestant. SION

LE BUREAU DU

„CONFÉDÉRÉ"

est ouvert toute l'année dès 7 heures du matin.

Fabrique spéciale de Cercueils

Pompes Funèbres Générales S. A.

LAUSANNE — Téléphone 92.02

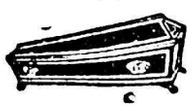

Dépôts de nos cercueils

MONTHEY : Charles Cottet, Tél. 3. - SIERRE : Amos frères, Tél. 16. - MARTIGNY : Robert Muller Tél. 130 - ST-MAURICE : Albert Dirac, Tél. 19

Transports funèbres pr **tous pays**

REGISTRES A FEUILLES MOBILES

IMPRIMÉS

EN TOUS GENRES EXÉCUTION SOIGNÉE

IMPRIMERIE COMMERCIALE

MARTIGNY TÉLÉPH. 52

Fournitures de bureaux

Classeurs
Dossiers classeurs
Classeurs de rechange
Copie de lettres
Papier pour machine
Papier pour doubles
Papier carbone
Rubans pour machine
Machines à écrire

aux meilleures conditions

Imprimerie Commerciale Martigny

Tél. 52